



2022 RAPPORT

RAPPORT SUR LES RETOMBÉES DES OBLIGATIONS VERTES

Pour l'exercice financier 2021



Canada

 **EDC**

UN MONDE À CONQUÉRIR

**UN MESSAGE DE LE CHEF
DE LA DIRECTION FINANCIÈRE** 3

**FAVORISER DES PRATIQUES
D'AFFAIRES RESPONSABLES
ET DURABLES** 5

**NOTRE ENGAGEMENT DANS
LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES** 6

CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050 7

**NOS DIVULGATIONS
LIÉES AU CLIMAT** 8

Bilan sur les obligations vertes 8

Nouveau cadre d'obligations durables 8

Révision des calculs d'émissions d'edc 9

OBLIGATIONS VERTES 10

Contribution aux pratiques exemplaires 10

Émissions de GES évitées totales 10

**EFFETS DES QUATRIÈME
ET CINQUIÈME OBLIGATIONS
VERTES SUR LES GES** 11

**PRÊTS VERTS FINANCÉS GRÂCE
AUX OBLIGATIONS VERTES D'EDC** 12

Corrections des rapports précédents 12

IRC global pour les obligations vertes 13



RAPPORT SUR LES RETOMBÉES DES OBLIGATIONS VERTES 2022 D'EDC – UN MESSAGE DE SCOTT MOORE, CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

J'avais bien des raisons d'être enthousiaste de devenir le nouveau premier vice-président des finances et chef de la direction financière d'EDC en juillet dernier. J'intégrais alors une organisation au mandat important, la croissance des exportations canadiennes dans le monde; une société d'État au service d'entreprises de tous les secteurs, de toutes les tailles et de toutes les régions du pays; une société qui, depuis sa fondation en 1944, a permis de générer des exportations canadiennes et des investissements d'une valeur supérieure à 1 500 milliards de dollars.

À eux seuls, ces faits illustrent à merveille le sens du mot retombées, pour citer le titre du rapport.

Au demeurant, l'amélioration des débouchés pour les entreprises canadiennes sur les marchés internationaux correspond à une seule facette des activités d'EDC, qui ont bien d'autres retombées. Il ne s'agit pas seulement de la valeur engrangée, mais également du type d'entreprises que nous soutenons et de nos façons de faire.

Évidemment, les entreprises qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques font partie du lot.

L'approche d'EDC en matière de responsabilité des entreprises évolue depuis plusieurs années. Déjà, en 2010, la Société révisait sa Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux pour y intégrer plusieurs engagements pour le climat. Depuis lors, ces derniers se sont multipliés. En effet, EDC a adopté bon nombre de politiques et de pratiques pour favoriser la décarbonation de l'économie et promouvoir des normes commerciales écoresponsables. En 2012, elle a fait des technologies propres une priorité. Des suites de ce choix, la Société a, en 2021 seulement, aidé plus de 300 entreprises canadiennes de ce secteur à générer plus de 6 milliards de dollars en exportations, ce qui fait d'elle l'une des principales sources de financement des technologies propres au Canada.

Et ce n'est pas tout. Au cours de la dernière décennie, EDC a également apporté une contribution importante aux engagements climato-financiers du gouvernement du Canada au titre de la Convention-cadre

des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous nous sommes engagés à abandonner le financement des centrales au charbon et avons adhéré à l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon pendant la COP26, qui a eu lieu à Glasgow l'an dernier. Nous avons également annoncé nos nouvelles approches en matière de financement durable et notre objectif de carboneutralité dans nos activités et secteurs d'ici 2050. Dans ce contexte, nous nous sommes appuyés sur la science pour fixer des cibles climatiques qui définissent la feuille de route des transitions nécessaires dans les secteurs du transport aérien et de l'exploitation pétrolière et gazière en amont d'ici 2030 pour atteindre notre objectif de carboneutralité.

Le Programme d'obligations vertes d'EDC est l'une des pièces maîtresses de ce virage vers des pratiques commerciales plus durables. En 2014, la Société est devenue la première institution financière canadienne à émettre une obligation verte et en a émis quatre de plus depuis; le produit de ces obligations est affecté au financement de prêts consentis à des entreprises axées sur la conservation, la protection ou l'assainissement de l'air, de l'eau ou du sol, la production d'énergie renouvelable et l'atténuation des changements climatiques.

Au cœur des efforts d'EDC pour favoriser la transition vers une économie à faible intensité de carbone, ces obligations vertes forment également la pierre angulaire de son nouveau cadre d'obligations durables. Ce dernier définit de nouvelles catégories d'investissements sociaux et de transition destinés à rendre la société plus équitable et durable. Dans un même ordre d'idées, le Programme d'obligations vertes est riche en enseignements dont la portée dépassera les questions environnementales et climatiques et touchera les populations partout dans le monde à bien des égards pendant des années.

Alors que j'écris ces lignes, le monde est de nouveau aux prises avec une canicule mondiale. Tant en Europe qu'en Amérique du Nord, les incendies font rage et les températures fracassent des records. Dans ce contexte, l'utilité d'outils financiers comme le Programme d'obligations vertes d'EDC est indubitable.



Ce qui suit vous renseignera sur l'incidence positive des activités d'EDC sur le financement du transport collectif, de la gestion des déchets, de la production d'énergie renouvelable et des réseaux électriques intelligents. Il sera également question des effets concrets de nos efforts : le volume des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou de dioxyde de carbone (CO₂) dont on a évité ou réduit la production ainsi que la quantité d'énergie renouvelable générée.

Ces faits me parlent énormément, car, avant de travailler en finance, j'ai étudié en ingénierie. Deux domaines qui partagent beaucoup de points communs. Ils reposent sur des chiffres et des mesures dont la précision revêt une importance capitale et, plus important encore, nécessitent de résoudre des problèmes. La créativité est indissociable de la finance et de l'ingénierie, qui visent à bâtir des structures essentielles, à générer occasions d'affaires et revenus, et, exploitées à bon escient, à transformer les collectivités et la vie des gens pour le mieux.

Dans cette optique, le Programme d'obligations vertes d'EDC est un exemple rayonnant du pouvoir positif et créateur de la finance à l'échelle mondiale. Je suis fier de travailler pour une société d'État canadienne pionnière de ce type d'initiatives et pour un modèle en matière d'innovation dans le domaine. Cela dit, je suis encore plus fier des retombées présentées dans ce rapport.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux efforts d'EDC pour bâtir une économie mondiale écoresponsable et nous assurer à tous un avenir durable.

Scott Moore
Chef de la direction financière

« EN 2014, LA SOCIÉTÉ EST DEVENUE LA PREMIÈRE INSTITUTION FINANCIÈRE CANADIENNE À ÉMETTRE UNE OBLIGATION VERTE ET EN A ÉMIS QUATRE DE PLUS DEPUIS; LE PRODUIT DE CES OBLIGATIONS EST AFFECTÉ AU FINANCEMENT DE PRÊTS CONSENTIS À DES ENTREPRISES AXÉES SUR LA CONSERVATION, LA PROTECTION OU L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR, DE L'EAU OU DU SOL, LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET L'ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. »

— SCOTT MOORE



FAVORISER DES PRATIQUES D'AFFAIRES RESPONSABLES ET DURABLES

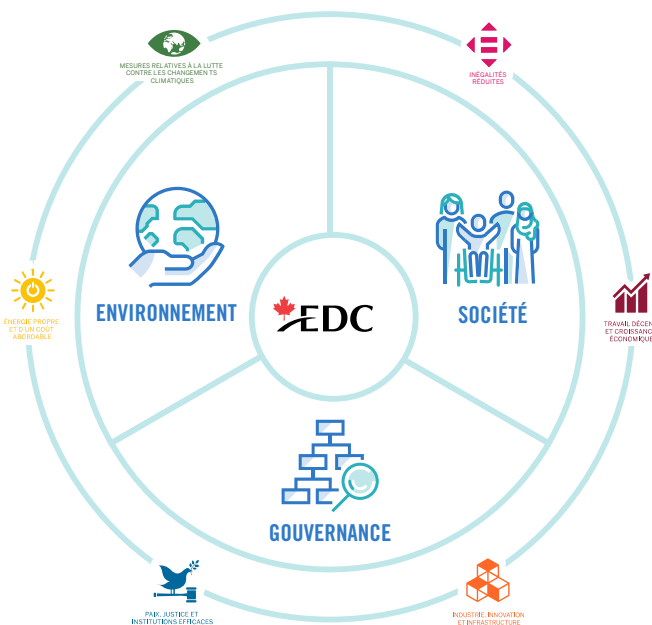
Nous croyons fondamentalement que la pérennité d'EDC et la capacité concurrentielle du Canada à l'étranger sont tributaires de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Leur application méticuleuse contribue à atténuer les risques, à créer de nouvelles occasions, à attirer les talents les plus prometteurs et à renforcer le tissu social et économique de nos collectivités.

NOS PRINCIPES ESG

Pour tout dire, les principes ESG sont au centre de tout ce que nous faisons et sont indissociables de notre proposition de valeur aux clients. Notre approche vise quatre objectifs :

1. Accorder aux principes ESG une place de premier plan à EDC et en faire une partie intégrante de notre culture, de nos communications et de nos rapports.
2. Aider nos clients à prendre en compte les enjeux ESG dans l'évolution et la capacité concurrentielle de leur entreprise.
3. Jouer un rôle de leader parmi les organismes de crédit à l'exportation et d'influenceur auprès des institutions financières.
4. Soutenir davantage les secteurs émergents et en croissance de l'économie canadienne en misant sur des principes et des pratiques ESG solides.

Notre cadre ESG





NOTRE ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques restent au nombre des enjeux les plus urgents et les plus complexes de notre époque et s'accompagnent de risques pour nos activités, notre clientèle, l'environnement et la société. Leurs effets, omniprésents et mesurables, accélèrent la cadence.

Mais cet enjeu s'accompagne aussi de la possibilité – voire de la responsabilité – de collaborer et d'innover pour préparer un avenir durable et découvrir les possibilités qu'il nous réserve. Notre stratégie en matière d'action climatique tient compte à la fois des défis et des possibilités que présentent les changements climatiques.

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, EDC se doit de mesurer, de gérer et de faire état des risques et des occasions liés aux changements climatiques au sein de sa chaîne de valeur, en ce qui concerne ses propres activités, les clients qu'elle finance et les conséquences de ce financement. Aujourd'hui, notre stratégie repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050, objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et de l'Accord de Paris. Nous accomplissons cette tâche en suivant les recommandations du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#), un cadre mondial de premier ordre.

UN CADRE MONDIAL DE PREMIER ORDRE



Nous accomplissons cette tâche en suivant les recommandations du [T.Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#).

CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, nous avons un grand rôle à jouer, aux côtés de nos clients, dans la lutte contre les changements climatiques. Notre position unique nous permet de fournir aux entreprises canadiennes le soutien dont elles ont besoin pour réduire leurs émissions, ce qui a des répercussions tangibles sur les émissions du Canada dans l'ensemble de l'écosystème commercial.

NOTRE PARCOURS VERS LA CARBONEUTRALITÉ

Pour atteindre la carboneutralité, il faudra la participation de tous les secteurs, et nous sommes déterminés à travailler fort pour élaborer un programme qui permettra de réaliser des progrès réels et importants pour lutter contre les changements climatiques tout en protégeant les emplois, les entreprises canadiennes et l'économie.

À cette fin, nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients, nos parties prenantes, le Conseil consultatif ESG, des organisations de la société civile, des associations professionnelles et sectorielles, nos partenaires bancaires ainsi que d'autres organismes de crédit à l'exportation et partenaires internationaux. Nous mettons à profit notre vaste expérience pour partager nos approches, recueillir des commentaires et continuer à imprimer un élan vers l'atteinte de la carboneutralité.

ÉLÉMENTS CLÉS

Notre stratégie tient compte de l'ensemble de nos produits et des segments de notre clientèle. De façon générale, notre feuille de route comprend les éléments suivants :

- **Calcul des émissions financées** : Calcul des émissions financées par notre portefeuille conformément aux directives du Partnership for Carbon Accounting Financials.
- **Cibles climatiques intermédiaires** : Il s'agit notamment d'un objectif de réduction de l'exposition financière à nos six secteurs ayant la plus forte intensité de carbone, et d'objectifs sectoriels fondés sur la science qui s'alignent sur la limitation du réchauffement à 1,5 °C ou moins.
- **Émissions liées aux activités** : Réduction, à près de zéro, de nos émissions de GES, en neutralisant les émissions restantes grâce aux crédits d'élimination du carbone.
- **Financement durable** : Conception et développement des solutions dont nos clients ont besoin pour réduire leurs émissions. Les cibles actuelles sont les suivantes : 10 milliards de dollars pour les technologies propres en 2025, 500 millions de dollars en prêts destinés à financer la transition d'ici 2024, 6 milliards de dollars pour faciliter les activités des entreprises détenues ou dirigées par des femmes et 650 millions de dollars pour faciliter celles d'entreprises détenues ou dirigées par des Autochtones d'ici 2023.
- **Souci de transparence** : La transparence est un aspect primordial de nos activités, y compris concernant notre engagement de carboneutralité. Nous continuerons à avancer et à communiquer nos progrès, nos plans et notre rendement de manière proactive et transparente conformément aux pratiques exemplaires actuelles.

NOS DIVULGATIONS LIÉES AU CLIMAT

Nous estimons que le suivi des retombées et la transparence de nos rapports sont essentiels pour démontrer notre responsabilisation, évaluer notre travail et consolider nos relations avec nos parties prenantes.

Nous sommes fiers qu'EDC soit devenue le premier organisme de crédit à l'exportation et la première société d'État canadienne à soutenir les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, et nous nous efforçons de mieux comprendre les risques et occasions climatiques liés à nos activités dans le respect des pratiques exemplaires.

Depuis 2019, nous publions chaque année une [Divulgence liée au climat](#) conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Ce document présente notre approche en matière de lutte contre les changements climatiques en plus de renseignements fondamentaux sur la gouvernance, la stratégie, les risques et les occasions. Il y est aussi question des indicateurs, des cibles et des projets qui ont porté nos engagements.

De la même manière que les risques et occasions climatiques sont au cœur de notre stratégie ESG, les données climatiques font partie intégrante de nos divulgations annuelles et de notre [Rapport annuel intégré](#).

BILAN SUR LES OBLIGATIONS VERTES

EDC émet des obligations vertes depuis 2014. Elle était alors la première institution financière à le faire. Depuis lors, les fonds recueillis grâce aux obligations vertes ont financé près de 30 transactions d'une valeur de plus de deux milliards de dollars dans une multitude de secteurs, chacune contribuant à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques.

Nous avons amélioré le cadre régissant nos obligations vertes pour qu'il corresponde à la portée plus vaste des pratiques d'affaires responsables et durables, à notre propre modèle d'affaires et à nos aspirations. Dans ce nouveau cadre, des obligations sociales, durables et de transition viennent s'ajouter aux obligations vertes.

EDC a élaboré ce cadre conformément aux pratiques exemplaires actuelles et en étroite collaboration avec ses partenaires, BMO Groupe financier et RBC Marchés des Capitaux. Elle a également sollicité l'avis indépendant de Sustainalytics à ce sujet.



NOUVEAU CADRE D'OBLIGATIONS DURABLES

Le Cadre d'obligations durables d'EDC vise à accroître le soutien aux initiatives favorables à un monde plus équitable et durable, en parallèle avec notre approche en matière de financement durable. Il comprend les éléments suivants :

- **Les obligations sociales** favorisent l'équité sociale et servent à financer des infrastructures abordables; l'accès à des services de santé et d'alimentation; des entreprises détenues et dirigées par des femmes, des personnes autochtones, noires et de couleur ou des membres de la communauté LGBTQ2+.
- **Les obligations de transition** facilitent le virage vers une économie à faible intensité de carbone par l'accord de prêts pour des activités qui réduisent grandement les émissions de gaz à effet de serre. Leur inclusion dans le cadre était essentielle étant donné l'urgence et les problèmes grandissants associés aux changements climatiques ainsi que l'engagement d'EDC à devenir carboneutre d'ici 2050.
- **Les obligations vertes** servent à financer des initiatives liées à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, à la lutte contre la pollution, à la gestion des déchets, aux ressources naturelles, à l'éco-transport et à l'écoconstruction, entre autres.
- **Les obligations durables** financent des transactions qui contiennent à la fois des actifs verts et sociaux.



RÉVISION DES CALCULS D'ÉMISSIONS D'EDC

Nous avons établi le volume de GES dont on a évité ou réduit la production conformément à des modèles et des protocoles internationalement reconnus, en l'occurrence le [GHG Protocol for Project Accounting](#).

Lorsque cela était possible, les estimations ont été calculées au prorata de la contribution d'EDC au coût total du projet, en pourcentage. Pour le présent rapport, nous nous sommes concentrés sur les émissions de GES associées à nos transactions dans les secteurs de l'énergie renouvelable, du transport collectif durable, de l'efficacité énergétique et de l'infrastructure de réseau électrique intelligent.

Nous avons commandé à un tiers indépendant un examen du modèle servant à calculer les émissions de GES évitées grâce à nos projets verts qui sont présentées ici, puis en avons intégré les recommandations au présent rapport. Ce faisant, nous avons pu mieux rendre compte des émissions sectorielles évitées ou réduites comparativement au Rapport sur les retombées des obligations vertes 2020.

Le tiers indépendant nous a notamment recommandé d'améliorer la méthodologie pour déterminer les critères de sélection des projets admissibles aux obligations vertes et d'adopter une limite d'évaluation des GES inclusive afin de détecter les effets principaux et secondaires des projets verts. Nous continuerons d'affiner notre approche à mesure que les méthodes de comptabilisation des GES évoluent.

Principales améliorations au modèle de calcul des émissions



Country specific Prise en compte du pays :

Facteurs d'émissions propres au pays, qui représentent les émissions de CO₂ calculées provenant d'actifs d'énergie renouvelable dans le portefeuille de la quatrième et cinquième obligation verte.

Mise à jour des facteurs d'émissions :

Révision des émissions de GES évitées pour tenir compte de la meilleure efficacité énergétique du réseau électrique en raison de la production d'énergie renouvelable pour remplacer d'autres sources ou s'ajouter au système.

Production d'électricité :

Production d'électricité réelle des emprunteurs pour l'actif, lorsque ce renseignement est disponible, pour améliorer l'exactitude des données sur la capacité de production d'électricité des actifs.

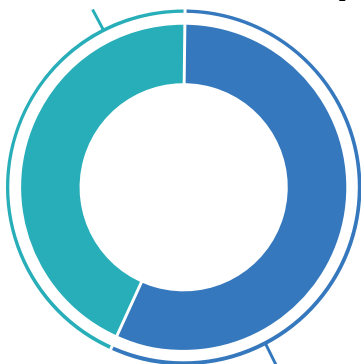
OBLIGATIONS VERTES

Le commerce durable étant en progression à EDC, son portefeuille de projets verts continue de croître et l'amène à émettre régulièrement des obligations vertes.

Le produit de ces obligations sert à financer les prêts consentis à des entreprises axées sur la conservation, la protection ou l'assainissement de l'air, de l'eau ou du sol, la production d'énergie renouvelable et l'atténuation des changements climatiques.

Émissions de GES évitées par secteurs

2 000 000 tonnes d'équivalent CO₂



Émissions évitées en 2021

- Énergie renouvelable
2 638 959 tonnes d'équivalent CO₂
- Infrastructures énergétiques/Efficacité énergétique
2 000 000 tonnes d'équivalent CO₂
- TOTAL
4 638 959 tonnes d'équivalent CO₂

2 638 959 tonnes d'équivalent CO₂

CONTRIBUTION AUX PRATIQUES EXEMPLAIRES



En 2021, pour la troisième année consécutive, EDC a été nommée au conseil consultatif du comité directeur des principes des obligations vertes, des principes des obligations sociales et des principes des obligations durables, un organe de l'International Capital Markets Association.

ÉMISSIONS DE GES ÉVITÉES TOTALES

4 638 959 tonnes d'équivalent CO₂/année, soit une diminution de 18 % par rapport à l'année précédente.

Cette réduction est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Les émissions évitées ont été surévaluées les années précédentes :
 - Nous avons révisé nos facteurs d'émission, puisque notre outil relatif aux sources de données a changé : alors que nous utilisions auparavant les facteurs d'émissions (2012) de la Société financière internationale (IFI), nous utilisons maintenant les facteurs d'émissions par défaut (2021) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour les institutions financières. Ces facteurs d'émission révisés, qui traduisent la meilleure efficacité énergétique du réseau électrique, ont été appliqués aux actifs d'énergie renouvelable des quatrième et cinquième obligations vertes. (Ces émissions représentent environ 5 % de la diminution de 18 % par rapport à l'année précédente.)
 - Les projets de RM2J Inc. ont été retirés du portefeuille de la quatrième obligation verte, car leur prêt respectif est remboursé en intégralité depuis le quatrième trimestre de 2021. (Ces émissions représentent environ 0,05 % de la diminution de 18 % par rapport à l'année précédente.)
 - Corrections apportées concernant les projets pour lesquels les émissions évitées étaient inexactes l'année précédente ([voir la section Corrections des rapports précédents pour en savoir plus](#)) :
 - Le projet Transport for London a été retiré du portefeuille de la quatrième obligation verte, car il est seulement en service depuis mai 2022. (Ces émissions représentent environ 0,06 % de la diminution de 18 % par rapport à l'année précédente.)
 - Correction apportée à la cinquième obligation verte concernant Shuaa Energy 2. Les émissions évitées étaient inexactes de 2019 à 2020. (Ces émissions représentent environ 13 % de la diminution de 18 % par rapport à l'année précédente.)

EFFETS DES QUATRIÈME ET CINQUIÈME OBLIGATIONS VERTES SUR LES GES

Les estimations ci-dessous tiennent compte des effets des projets mis en service.

QUATRIÈME OBLIGATION VERTE

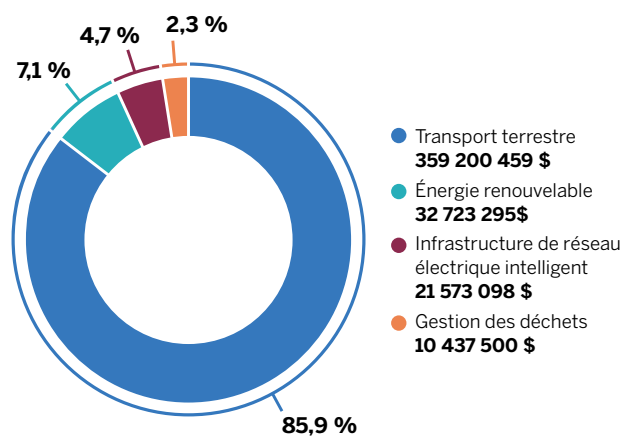
Émetteur	EDC
Cotes	Aaa stable (Moody's); AAA stable (S&P)
Forme	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur	CAD\$500 M
Date d'émission	5 septembre 2017
Date d'échéance	1 ^{er} septembre 2022
Coupons	1,80 % (par semestre)
Code ISIN	CA30216BGV86

Pour le présent rapport, nous nous sommes concentrés sur les émissions de GES associées à nos transactions dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des transports terrestres collectifs, de la réduction des émissions et de l'infrastructure de réseau électrique intelligent. Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce à nos projets verts se chiffraient à environ 2,018 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par année.

Voici la répartition de ces émissions par secteurs :

- énergie renouvelable : 0,0184 millions de tonnes de CO₂ (0,913 % du total);
- infrastructure de réseau électrique intelligent : 2 millions de tonnes de CO₂ (99,087 % du total).

Projets financés par secteurs



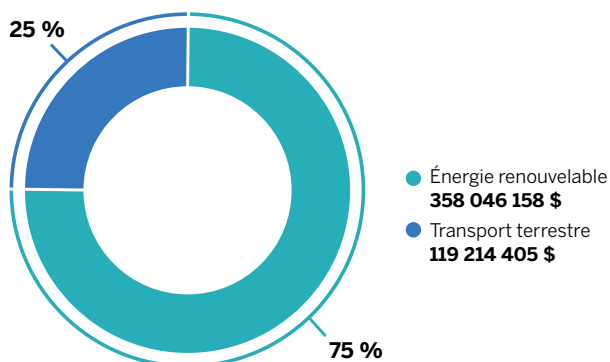
Le total peut ne pas être égal à la valeur de l'émission obligataire (500 M CAD), car les données de la répartition sectorielle sont libellées en US\$.

CINQUIÈME OBLIGATION VERTE

Émetteur	EDC
Cotes	Aaa stable (Moody's); AAA stable (S&P)
Format	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur	500 M CAD
Date d'émission	31 juillet 2019
Date d'échéance	31 juillet 2024
Coupons	1,65 % (par semestre)
Code ISIN	CA30216BHL95

Pour ce rapport, nous nous sommes concentrés sur les émissions de GES associées à nos prêts au secteur de l'énergie renouvelable. Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites se chiffraient à environ 2,621 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par année.

Projets financés par secteurs



Le total peut ne pas être égal à la valeur de l'émission obligataire (500 M CAD), car les données de la répartition sectorielle sont libellées en US\$.

PRÊTS VERTS FINANCÉS GRÂCE AUX OBLIGATIONS VERTES D'EDC

Au 30 novembre 2021¹

Obligation verte	Nom de la contrepartie	Type de transaction	Secteur	Sous-secteur	Volume (US\$)	Émissions de GES évitées (tonne d'équivalent CO ₂ /année)
4	Greenpac Mill LLC	Refinancement	Gestion des déchets	Recyclage	10 437 500	S. O. ²
4	MapleCo1 Ltd.	Financement	Infrastructure de réseau électrique intelligent	Compteurs intelligents	21 573 098	2 000 000
4	Polesine S.A.	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	32 723 295	18 437
4	Transport for London ⁴	Financement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	395 200 459	0 ³
5	AWF Fin Co Pty Ltd	Financement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	59 794 085	182 604
5	Bombardier inc. – Transport en commun	Prêt à une entreprise	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	58 213 995	S. O. ⁵
5	Boreas	Financement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	63 590 192	519 293
5	Buitengaats C.V. et autres	Financement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	53 997 996	411 229
5	GoldLinQ	Refinancement	Transport terrestre collectif	Système léger sur rail	30 212 367	S. O. ²
5	LS Australia Renewable	Financement	Énergie renouvelable	Énergie solaire	64 544 774	0 ³
5	Nordsee One GmbH	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	47 927 992	845 000
5	Porterbrook Rain Finance Limited	Refinancement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	30 788 043	S. O. ⁵
5	Shuaa Energy 2	Financement	Énergie renouvelable	Énergie solaire	68 191 119	662 396

¹ Par le passé, EDC a fixé la date de fin de la période de référence annuelle au 30 novembre pour ses rapports sur les retombées, soit un mois avant la fin de l'exercice financier (31 décembre). Nous avons choisi d'utiliser la même période de référence pour le rapport de 2021 afin d'assurer la cohérence avec les années précédentes.

² Les émissions évitées sont inconnues pour ces projets.

³ Les émissions évitées sont de zéro tonne d'équivalent CO₂, car ces projets n'étaient pas en service en 2021.

⁴ Seulement 312,5 millions de livres sterling du capital restant de 500 millions de livres sterling ont été incluses dans la quatrième obligation verte.

⁵ On ne peut calculer les émissions évitées pour ces projets. Il s'agit de prêts à des fins générales consentis à des sociétés de transport/ferroviaires; ils ont un effet positif sur l'environnement, car ils favorisent le transport ferroviaire collectif.

CORRECTIONS DES RAPPORTS PRÉCÉDENTS

En 2022, un examen par un tiers indépendant du modèle de calcul des émissions utilisé pour produire nos rapports a été effectué. Dans le cadre de cet examen, il a été déterminé que les émissions de GES ne devraient être incluses dans les émissions évitées que lorsque le projet est en service. Ainsi, les émissions évitées des trois projets suivants étaient inexactes en raison de leur date d'entrée en service. Nous avons donc corrigé certaines valeurs présentées précédemment :

- **MapleCo1 Ltd.** : De 2018 à 2020, les émissions évitées étaient inexactes. Pendant cette période, celles-ci étaient plutôt de zéro tonne d'équivalent CO₂, car le projet n'est entré en service qu'à la fin de 2020.
- **Transport for London** : De 2018 à 2020, les émissions évitées étaient inexactes. Pendant cette période, celles-ci étaient plutôt de zéro tonne d'équivalent CO₂, car le projet n'est entré en service qu'en 2022.

- **Shuaa Energy 2** : Pour 2019 et 2020, les émissions évitées étaient inexactes. Les données exactes pour ces années n'étaient pas disponibles, car le projet est entré en service en 2020 selon une approche progressive dont EDC ignorait les modalités.

Pour en savoir plus sur les valeurs présentées dans les rapports précédents, veuillez consulter ces derniers.

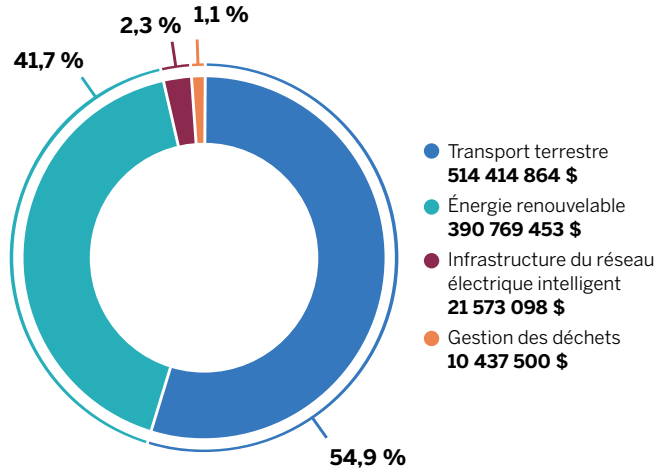
- [Rapport annuel intégré de 2020](#) (page 65 à 67)
- [Rapport sur les retombées des obligations vertes 2020](#) (exercice 2019)
- [Rapport sur les retombées des obligations vertes 2019](#) (exercice 2018)

IRC GLOBAL POUR LES OBLIGATIONS VERTES (INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉ)

Valeur totale des obligations vertes en circulation (USD)	Valeur des obligations vertes émises et décaissées dont les rapports sur les retombées tiennent compte ¹ (USD)	ÉNERGIE RENOUVELABLE			EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
		Production annuelle d'énergie renouvelable (MWh)	Capacité d'énergie renouvelable – construction ou remise en état (MW)	Émissions annuelles de GES évitées (tonnes d'équivalent CO ₂)	Émissions annuelles de GES évitées (tonnes d'équivalent CO ₂)
937 194 915	937 194 915	5 871 021	2 674	2 638 959	2 000 000

¹ Selon les rapports de l'émetteur.

Utilisation du produit des obligations par secteurs



Le total peut ne pas être égal à la valeur de l'émission obligataire, car les données de la répartition sectorielle sont libellées en USD.



À PROPOS D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Qui sommes-nous?

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes à générer des retombées au Canada et à l'étranger. EDC leur offre les produits financiers et l'expertise dont elles ont besoin pour percer de nouveaux marchés en toute confiance, réduire le risque financier et croître en mondialisant leurs activités. Ensemble, EDC et les entreprises canadiennes bâtissent une économie plus prospère, plus forte et plus durable pour toute la population canadienne.

Pour en savoir plus à propos d'EDC ou pour découvrir comment nous pouvons aider votre entreprise, composez le 1-800-229-0575 ou visitez le www.edc.ca.

Avis de non-responsabilité

Le présent document n'a été préparé qu'à titre informatif et les exemples donnés le sont à titre indicatif seulement. EDC ne fait aucune représentation, garantie ni assurance de quelque nature que ce soit, de manière expresse ou tacite, concernant l'exactitude, l'exhaustivité, le degré d'actualité, la fiabilité, la légalité, la pertinence ou la qualité des renseignements, des opinions ou des conclusions contenus dans les présentes. Les déclarations, renseignements et divulgations contenus ou référencés dans les présentes datent du moment respectif de leur production, sauf indication contraire, et EDC n'est aucunement tenue de les mettre à jour. Le présent document ne vise pas à fonder l'évaluation des obligations ou de tout autre instrument émis par EDC et ne doit servir ni à cette fin ni à aucune autre. Ni EDC ni ses sociétés affiliées, agents, administrateurs, dirigeants et employés ne peuvent être tenus responsables des pertes, des dommages directs, indirects, particuliers ou consécutifs, de l'engagement de la responsabilité légale ni des dépenses découlant supposément de l'utilisation du présent rapport, et ce, même si EDC est au courant de telles éventualités.

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document. © Exportation et développement Canada, 2022.